



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Bilan 2015 et plan d'action 2016 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Déposé le 10 février 2016

Table des matières

Introduction	3
Portrait de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	4
Une Ville en constante expansion.....	4
Organisation municipale	5
Application du plan d'action 2016	5
Comité de suivi.....	5
Objectifs connexes	6
Recensement	6
Rapport des actions 2015	8
Plan d'action 2016 (nouveaux objectifs).....	12
Adoption et diffusion du plan d'action	15
Coordonnées pour joindre un représentant de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.....	15

Introduction

« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes est considérée comme une personne handicapée. »

Office des personnes handicapées du Québec

En vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a formé en 2014 un comité consultatif afin d'entreprendre une démarche d'intervention visant à assurer l'intégration des personnes handicapées de son territoire. La Ville présente aujourd'hui son deuxième bilan résumant les mesures prises en 2015 pour contrer les obstacles en matière d'accessibilité des personnes handicapées en plus d'un plan d'action en vue l'année 2016. Les obstacles persistants ainsi que les mesures qui seront prises à plus long terme sont aussi détaillés dans les prochaines pages.

Par l'entremise de son plan d'action, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite simplifier la gestion et la réalisation des habitudes de vie des personnes handicapées fréquentant son territoire. Ultimement, elle aspire à prévenir, réduire et éliminer les situations où des facteurs environnementaux ralentissent l'épanouissement social de ces citoyens. Pour ce faire, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac propose plusieurs stratégies visant notamment à faciliter et à adapter l'accessibilité aux bâtiments et aux services municipaux.

Le conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a adopté le présent rapport en février 2016. Le comité consultatif s'est par la suite assuré de le rendre disponible sur le site internet de la Ville et d'en offrir une copie à plusieurs édifices municipaux à des fins de consultation.

Portrait de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est située dans la région des Basses-Laurentides en bordure du lac des Deux-Montagnes, entre les villes de Saint-Joseph-du-Lac et de Deux-Montagnes. Ses 9,01 km² de superficie sont traversés par la route 344 et longent l'autoroute 640. Son emplacement permet un accès rapide aux centres urbains de Laval et de Montréal via les autoroutes 13 et 15, toutes deux situées à moins d'une dizaine de kilomètres vers l'est.

Une Ville en constante expansion

Fondée en 1960, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a officiellement reçu le statut de Ville en 1973. La vente de plusieurs terres agricoles, la proximité du lac des Deux-Montagnes et un taux de taxation des plus bas ont rapidement favorisé le développement résidentiel du territoire. En 2011, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac présentait d'ailleurs un bilan impressionnant en matière d'essor démographique avec une augmentation de la population de plus de 38 % en cinq ans.

Proposant à sa population une programmation d'activités adaptée, plusieurs parcs et espaces verts, trois écoles primaires et une école secondaire, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac se fait un devoir de placer l'épanouissement de la famille au centre de ses priorités. C'est entre autres grâce à son environnement charmant et à la qualité des services qu'elle offre que de nombreuses jeunes familles ont choisi de s'installer à Sainte-Marthe-sur-le-Lac au cours des dernières années. La Ville est d'ailleurs fière d'afficher aujourd'hui une population totale de plus de 17 910 citoyens, ce qui représente environ 7 000 habitants de plus qu'en 2007.

Organisation municipale

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac emploie présentement 61 employés, dont 15 temporaires. Les employés travaillent dans quatre des six bâtiments municipaux du territoire, soit l'Hôtel de Ville, le centre communautaire, la bibliothèque municipale et le garage municipal. Les deux autres bâtiments, le Pavillon de la jeunesse et la Maison du citoyen, accueillent régulièrement les organismes reconnus par la Ville. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offre d'ailleurs régulièrement à plus d'une soixantaine d'organismes à but non lucratif de profiter des installations municipales afin de poursuivre leurs activités bénévoles.

Application du plan d'action 2016

Comité de suivi

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a choisi de confier le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action à un comité composé de cinq employés de la Ville et de trois citoyens :

Caroline Dubreuil, directrice du Service des arts et de la culture
Agit à titre de coordonnatrice de services aux personnes handicapées
3003, chemin d'Oka, local 103, Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 472-7310, poste 102
c.dubreuil@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Véronique Lasanté, directrice du Service des loisirs et de la vie communautaire

Jacynthe Dubé, technicienne en loisirs

Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Martine Pelletier, directrice du Service du génie et de l'aménagement du territoire

André Laverdure, citoyen et utilisateur de la bibliothèque municipale

Jacques Nantel, citoyen et artiste-photographe

Gabriel Trottier, citoyen et président du Club de l'âge d'or et du club de pétanque Les Amis de Ste-Marthe

Ce comité veille à ce que tous les services municipaux participent à l'application des stratégies visant à l'intégration des personnes handicapées sur le territoire marthelacquois. Concrètement, les membres du comité :

- s'assurent de penser et d'agir en fonction de l'intégration et de l'accessibilité des personnes handicapées dans la gestion des différents dossiers de leur département;
- collaborent à la production du plan d'action annuel en y priorisant les obstacles et les solutions à apporter;
- analysent les actions et stratégies proposées l'année précédente et identifieront celles à reporter ou à modifier;
- s'assurent de la mise en œuvre des actions déterminées selon l'échéancier choisi.

Objectifs connexes

Recensement

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite également enrichir ses connaissances quant à sa population handicapée. En vue de son plan d'action 2017, elle souhaite effectuer une activité de recensement permettant de cibler adéquatement ses stratégies et ses actions futures sur les réels besoins de cette parcelle de la population. Pour y parvenir, elle prévoit inviter les personnes handicapées, incluant les déficiences visuelles et auditives, de son territoire à se manifester via le bulletin municipal *Vision sur le Lac*, publié six fois par année.

Ajout de membres au comité de suivi

Afin d'intégrer et de faciliter l'accès aux personnes handicapées de son territoire, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a invité en 2015 deux représentants des citoyens handicapés et un représentant des organismes communautaires à se joindre au comité de suivi du plan d'action à l'égard de l'intégration des personnes handicapées. Ces représentants partagent avec le comité les besoins particuliers des personnes souffrant d'un handicap physique, auditif, visuel ou mental, en plus de contribuer à la réalisation des actions visant à diminuer les obstacles à leur intégration. Un représentant du conseil municipal sera ajouté au comité en 2016 et aura pour sa part comme mandat de rappeler aux membres du conseil l'importance de l'intégration des personnes handicapées lors de leurs prises de décision en plus de veiller à l'intégration sociale des actions entreprises.

Rapport des actions 2015

Obstacle priorisé	Objectif visé	Mesure(s) devant être prise(s)	Responsable	Date de réalisation	Suivi prévu
Danger pour les personnes malentendantes circulant dans la rue	Sensibiliser la population sur l'importance de ralentir en voiture afin de prévenir la présence de piétons malentendants circulant dans un secteur	Installation de panneaux de signalisation appropriés avertissant de la présence d'une personne malentendante dans le quartier	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	En cours de réalisation	Des panneaux étaient déjà installés, et nous n'avons pas eu connaissance en 2015 de nouveaux citoyens malentendants. Nous installerons des panneaux si nécessaire.
Difficulté à ouvrir la porte d'entrée du garage municipal et de l'Hôtel de Ville (côté chemin d'Oka) pour les personnes à mobilité réduite	Faciliter et sécuriser l'accès à l'intérieur du garage municipal et de l'Hôtel de Ville	Installation de boutons poussoirs permettant l'ouverture automatique des portes	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Hôtel de Ville : réalisé en 2015 Garage municipal : pas encore réalisé	Cet élément n'a pas été retenu lors du budget 2015 pour le garage municipal, mais a été accepté lors du budget 2016. Ce sera donc fait en début d'année 2016.
Aucune place de stationnement n'est réservée aux personnes handicapées dans le stationnement du garage municipal	Offrir deux places de stationnement réservées aux personnes handicapées dans le stationnement du garage municipal.	Marquage du stationnement planifié et réalisé en réservant les deux places les plus proches du bâtiment aux personnes handicapées	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Pas encore réalisé	Prévu en 2016

Circulation difficile dans le stationnement du Pavillon de la jeunesse fait de pierres concassées pour les fauteuils roulants	Faciliter la circulation en fauteuil roulant dans le stationnement du Pavillon de la jeunesse.	Pavage du stationnement sur une surface suffisamment grande pour permettre aux personnes circulant en fauteuil roulant d'accéder facilement au bâtiment	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Pas encore réalisé	Cet élément n'a pas été retenu lors du budget 2015. Le projet a été présenté pour le budget 2016.
Impossibilité pour les personnes malentendantes d'être informées d'une alarme d'incendie à l'intérieur des bâtiments municipaux	Sécuriser les personnes malentendantes en proposant un avis alternatif.	Installation d'alarmes d'incendie lumineuses dans les bâtiments municipaux	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Pas encore réalisé	Cet élément n'a pas été retenu lors du budget 2015, mais a été accepté lors du budget 2016. Ce sera donc fait en 2016.
Impossibilité pour les personnes malentendantes d'être informées d'un message important transmis par la Ville via son système d'appels automatisés	Transmettre l'information des appels d'urgence par courriel aux personnes malentendantes.	Mise en place d'une infolettre qui transmettra les informations des appels d'urgence par courriel	Service des communications	Pas encore réalisé	Réalisation reportée en 2016.

Circulation difficile des personnes à mobilité réduite dans la bibliothèque municipale	Prévoir plus d'espace pour la circulation de fauteuils roulants entre les rayons de documents.	Espaces suffisants pour la circulation de fauteuils roulants prévus dans l'aménagement de la nouvelle bibliothèque	Service des arts et de la culture	Pas encore réalisé	L'espace suffisant a été inclus dans le programme de construction, mais le projet de la nouvelle bibliothèque est arrêté pour une période indéterminée.
Impossibilité pour les personnes malvoyantes de consulter le catalogue en ligne de la bibliothèque	Permettre aux personnes malvoyantes d'accéder au catalogue et aux services en ligne lorsqu'ils visitent la bibliothèque.	Installation d'un poste informatique pour personnes malvoyantes prévue dans l'aménagement de la nouvelle bibliothèque	Service des arts et de la culture	Pas encore réalisé	Ce poste a été inclus dans le programme de construction, mais le projet de la nouvelle bibliothèque est arrêté pour une période indéterminée.
Aucune activité sportive ou culturelle adaptée aux personnes handicapées	Permettre aux personnes handicapées d'être accompagnées pendant les activités afin de s'assurer qu'elles puissent participer convenablement.	Mise en place d'une politique d'accompagnement permettant aux accompagnateurs de personnes handicapées de s'inscrire sans frais aux activités sportives et culturelles	Service des loisirs et de la vie communautaire et Service des arts et de la culture.	Partiellement réalisé.	<ul style="list-style-type: none"> - Les accompagnateurs des participants handicapés sont admis gratuitement, mais la politique doit être rédigée. - Un cours de dessin pour les personnes handicapées est prévu à l'automne 2016. - Une activité pour les jeunes présentant un handicap intellectuel a été organisée à la bibliothèque en collaboration avec une école.

Impossibilité d'accès au sentier du parc de la Frayère pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant	Permettre aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant d'accéder au sentier du parc de la Frayère.	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des pierres d'accès au sentier par une rampe d'accès • Installation d'une rampe d'accès à la fin du sentier 	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Partiellement réalisé	La rampe d'accès à la fin du sentier a été installée, mais les pierres d'accès au sentier n'ont pas encore été remplacées par une rampe d'accès.
Aucune toilette adaptée aux personnes à mobilité réduite lors des festivités extérieures de la fête nationale et de la Fête de la famille	Offrir aux personnes à mobilité réduite une toilette adaptée lors de ces deux événements extérieurs.	Location d'une toilette pour personnes à mobilité réduite lors de ces deux événements	Service des loisirs et de la vie communautaire, Service des communications et Service des arts et de la culture	Juin et août 2015	Des toilettes adaptées ont été louées pour la Fête nationale et la Fête de la famille 2015, et ce sera répété en 2016.
Difficulté pour les personnes handicapées à évacuer en cas de sinistre	Proposer aux personnes handicapées une solution efficace d'évacuation en cas de sinistre.	Création d'un plan d'urgence en cas de sinistre adapté aux personnes handicapées	Service des ressources humaines	Pas encore réalisé	Objectifs reporté en 2016.

Plan d'action 2016 (nouveaux objectifs)

Obstacle priorisé	Objectif visé	Mesure(s) et ressource(s)	Responsable	Échéancier	Coût à prévoir au budget*
Difficulté pour les personnes à mobilité réduite de traverser l'intersection de la rue des Bénédictines et du boul. des Promenades l'hiver en raison de la neige	Améliorer la sécurité des personnes à mobilité réduite l'hiver à cette intersection	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec le déneigeur pour lui demander d'être vigilant dans le déneigement de cette intersection. • Faire un suivi à quelques reprises durant l'hiver pour vérifier l'état de ce trottoir. 	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Décembre 2015 (aviser le déneigeur) Hiver 2016 (pour le suivi)	Aucun
Difficulté pour les personnes à mobilité réduite de circuler sur certains trottoirs, dont les bordures seraient trop hautes	Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite sur les trottoirs.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les normes pour déterminer si nous pouvons diminuer la hauteur des bordures. • Réduire la hauteur des bordures si cela est conforme. 	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Faire la vérification à l'hiver 2016	À déterminer
Difficulté pour les personnes à mobilité réduite de circuler à l'intersection de la rue du Golf et du boul. des Promenades	Améliorer la sécurité des personnes à mobilité réduite à cette intersection	Aller sur place avec le membre du comité qui a soulevé cette problématique afin de vérifier ce qui peut être fait	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Printemps 2016	À déterminer

Circulation difficile pour les personnes à mobilité réduite à certains endroits dans la ville	Améliorer la sécurité des personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements	Faire le tour de la ville avec les citoyens à mobilité réduite qui font partie du comité afin qu'ils relèvent les endroits problématiques	Comité du plan d'action	Printemps 2016	Aucun
Aucune toilette à l'Hôtel de Ville n'est adaptée pour les personnes handicapées	S'assurer que les personnes handicapées puissent avoir accès à une toilette adaptée	Modification des salles de bain de l'Hôtel de Ville afin qu'elles soient adaptées.	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	En novembre 2016, présenter ce projet pour le budget 2017	À déterminer
Les toilettes adaptées du centre communautaire et de la bibliothèque sont souvent occupées par des personnes non handicapées et les personnes qui en ont réellement besoin doivent attendre	S'assurer que les toilettes adaptées soient utilisées par des personnes handicapées seulement et éviter aux personnes handicapées d'attendre lorsqu'elles doivent utiliser la salle de bain	Identifier les toilettes adaptées par des autocollants et indiquer «pour personne à mobilité réduite seulement»	Service des loisirs et de la vie communautaire, Service des arts et de la culture Service des communications	Mars 2016	Environ 100 \$
Les personnes utilisant un triporteur ou un quadriporteur ont de la difficulté à accéder aux boutons poussoirs servant à ouvrir les portes	Permettre aux utilisateurs de triporteurs et de quadriporteurs de pouvoir accéder aux boutons poussoirs	Vérifier s'il est possible de modifier l'emplacement des boutons poussoirs afin qu'ils soient sur le côté des halls d'entrée plutôt que face aux personnes qui entrent	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	Printemps 2016	À déterminer

Circulation difficile des personnes à mobilité réduite dans la bibliothèque municipale causée par les marches-pieds	Permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler plus facilement entre les rayons	Instaurer une procédure pour l'utilisation et l'emplacement des marches-pieds, et s'assurer que les employés la suivent	Service des arts et de la culture	Mars 2016	Aucun
Manque de sensibilisation auprès de la population concernant la réalité des personnes handicapées	Diminuer le nombre de situations problématiques (avec les stationnements réservés, par exemple) et aider la population à mieux comprendre la réalité des personnes handicapées	Rédaction d'une chronique de sensibilisation dans le bulletin municipal Vision sur le Lac	Service des communications et des relations avec les citoyens	Lors d'au moins trois des six publications de l'année 2016	Aucun (inclus dans le coût global du bulletin municipal)
Difficulté pour les personnes malvoyantes de savoir quand démarrent les feux pour piétons.	S'assurer que les personnes malvoyantes traversent les intersections de façon sécuritaire.	Étude de la possibilité d'installer des feux de piétons avec alarme sonore aux intersections du boulevard des Promenades.	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire.	Étude au printemps 2016, mise en place en 2017 si l'étude est concluante.	À déterminer suite à l'étude des coûts.
Un enfant ayant des besoins particuliers qui doit avoir de l'accompagnement durant les camps de jour devait payer plus cher que le camp régulier.	Rendre les camps de jour accessibles pour tous et avoir le même coût d'inscription pour tous les enfants.	Modification du règlement de tarification et adoption du conseil municipal de ladite modification.	Service des loisirs et de la vie communautaire	Février 2016	Partiellement réalisé. Un avis de motion a été déposé à la séance de janvier et sera adopté en février. Les coûts pour le camp de la relâche ont déjà été modifiés.

Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action à l'égard de l'intégration des personnes handicapées a été adopté le mercredi 10 février 2016 par le conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (voir la résolution en annexe 1). Une copie de ce plan d'action sera déposée à la bibliothèque municipale, à l'Hôtel de Ville, au centre communautaire ainsi qu'au garage municipal pour consultation publique. De plus, le plan d'action 2016 sera disponible en format PDF sur le site internet officiel de la Ville, le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Coordonnées pour joindre un représentant de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation peuvent être adressés à :

Caroline Dubreuil
Directrice du Service des arts et de la culture, Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 472-7310, poste 102
c.dubreuil@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca